

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Frontenac-Lennox et Addington a la parole.

[Français]

M. Lalonde: La réponse est non, monsieur le président.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PIPE-LINE SARNIA-MONTRÉAL—DEMANDE DE TRAITEMENT ÉQUITABLE DES EXPROPRIÉS POUR L'EMPRISE

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question a trait aux plaintes que j'ai reçues des propriétaires de terrains qui longent l'emprise du projet de pipe-line Sarnia-Montréal, au sujet des agissements et de l'attitude arrogante et malhonnête des agents chargés d'acheter cette emprise. Je devrai adresser ma question au premier ministre vu l'absence provisoire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Puis-je demander au très honorable représentant, le cabinet ayant maintenant approuvé la construction du pipe-line Sarnia-Montréal, s'il veillera à ce que les propriétaires, les habitants et les cultivateurs des terres que le pipe-line traversera soient traités honnêtement par les agences chargées d'acheter l'emprise du pipe-line?

M. Maurice Foster (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le rapport de l'Office national de l'énergie prévoit des dispositions suffisantes à cet égard.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INFILTRATION DANS L'INSTITUT COADY ET L'ACDI PAR UN AGENT DE LA CIA—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il fait des recherches sur les allégations entendues aux nouvelles CTV hier soir, selon lesquelles un certain Emilio Garza, agent de la CIA, se serait infiltré dans l'Institut Coady, à l'université du ministre, et qu'il aurait ainsi compromis sérieusement la position du Canada sur le plan de l'aide internationale? Le ministre voudrait-il s'assurer si l'ACDI a vérifié les antécédents de M. Garza avant de lui permettre de travailler à l'Institut Coady?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je me suis renseigné, monsieur l'Orateur, mais je n'ai pas obtenu tout ce qu'il me faut pour répondre à fond à la question. La personne en cause se trouvait à l'emploi de l'Institut Coady en qualité d'instructeur, si je comprends bien, et elle a fait partie pendant peu de temps d'une équipe de spécialistes qui s'est rendue au Pérou afin d'y enquêter sur la situation des pêches là-bas. La durée du contrat de l'ACDI était de 16 jours, je pense, et l'ACDI a retenu les services de cette personne pour cette période uniquement. Quant à l'autre partie de la question, on ne m'a pas encore communiqué cette information mais je cherche à l'obtenir.

Questions orales

LA QUESTION DES ACTIVITÉS D'AGENTS ÉTRANGERS EN TERRITOIRE CANADIEN

M. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, peut-être me permettra-t-on une question supplémentaire—une dernière question supplémentaire il faut dire, je crois. Mais «dernière» fait tellement définitif. Le Canada a-t-il conclu un traité avec d'autres pays, dont les États-Unis, interdisant de telles activités sans la permission expresse du pays hôte? Si oui, a-t-on demandé cette permission au gouvernement du Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, ce sont là les points sur lesquels je me renseigne. Il y a évidemment malentendu. J'ai déjà dit à la Chambre que j'avais fait savoir aux autorités américaines que l'on ne devait pas se livrer à de pareilles activités au Canada sans en avoir informé le gouvernement du Canada et en avoir obtenu la permission expresse.

M. l'Orateur: La parole est au député de Burnaby-Richmond-Delta.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je voudrais soulever la question de privilège.

M. l'Orateur: Le député d'Athabasca désire-t-il le faire dès maintenant?

M. Yewchuk: Dès maintenant ou quand vous voudrez, monsieur l'Orateur. Enfin, dès maintenant ou à 3 heures, mais je tiens à signaler qu'à 3 heures, le ministre pourrait bien être parti.

M. l'Orateur: Le député cherchait à poser une question au ministre. Il a en fait demandé si le gouvernement avait refusé de s'entendre avec les provinces. Le ministre ayant répondu par la négative, le député a rétorqué que la réponse à sa question devait être autre chose qu'un simple oui ou non. Il est clair que le ministre pouvait y répondre ainsi, puisque c'est effectivement ainsi qu'il y a répondu. Voilà pourquoi j'ai jugé qu'il fallait passer à une autre question. Si le député a d'autres observations à formuler, sans doute pourra-t-il le faire à 3 heures.

LE CAS DE M. VIRGINIA GONZALES, AGENT DE LA CIA AU CANADA—DEMANDE D'ASSIGNATION DEVANT LE COMITÉ

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait à l'attestation que M. Virginia Gonzales a faite sous serment et selon laquelle il aurait eu ses coudées franches partout au Canada à titre d'agent de la CIA et qu'il aurait contribué à rendre la vie intenable à un certain résident de Vancouver du nom de John Meyers. Comme il s'agit d'une déclaration faite sous serment et que le solliciteur général m'a affirmé, dans une lettre, que le gouvernement n'avait aucun dossier faisant état des activités de cet homme au Canada, le ministre est-il disposé à accorder à Gonzales l'immunité judiciaire afin qu'il puisse venir au Canada pour témoigner devant un comité de la Chambre des communes? Ainsi, nous saurions peut-être combien d'agents de la CIA exercent leurs activités au Canada.